

Egalité

L'idée d'égalité entre les hommes est en crise depuis son apparition comme principe métaphysique et politique d'organisation des sociétés.

Mais il convient de distinguer nettement deux types de crise ;

- La première revoie à une tension, une contradiction interne au principe même d'égalité (tension entre égalité formelle et égalité réelle) ; mais cette crise n'est pas à concevoir en termes négatifs ; elle a au contraire constitué le moteur de la vie politique depuis deux siècles ;
- La seconde crise oppose le mouvement d'égalisation des conditions et le mouvement de différenciation des individus et des groupes ; elle est porteuse de risques de désagrégation de la vie politique et de déshumanisation de l'homme par réduction de celui-ci à sa dimension empirique

Face à ce risque, il est nécessaire de rappeler que l'idée d'égalité entre les hommes est distincte du mouvement d'égalisation des conditions et de la passion égalitaire ; c'est un principe, toujours à construire, ce qui ne peut se faire qu'à partir d'une loi commune et au sein d'un Etat. Aujourd'hui, la transformation de l'Etat, garant de l'égalité, en prestataire de services et la substitution du principe d'équité au principe d'égalité comportent des risques graves pour la construction d'un espace public et l'humanisation de l'homme.

Présentation de *Egalité*, dans *Penser la crise*, Christine MEYER, Collectif, coll. ABCDaire, M-Editer, 2008